



PROCES VERBAL de l'assemblée générale, tenue le 29 mars 2017 à 20.00 heures au Restaurant de la Petite Gilberte à Courgenay

Présents : Selon les listes des présences, 54 membres assistent à l'assemblée. Sont en outre présents, M. Eric Amez-Droz (ECR), Bernard Beuret (SPC), J.-Marc Fallet représentant de la FOCAA et Philippe Jeannerat, Président de la CJA.

Excusés : 9 personnes se sont excusées.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation de scrutateurs
 2. PV de l'assemblée générale du 24.02.2016
 3. Rapports annuels des présidents
 4. Adopter les modifications des statuts
 5. Elire les membres de la commission technique
 6. Comptes 2016 – Rapport des vérificateurs
 7. Budget 2017
 8. Divers
-

1. Ouverture de l'assemblée, désignation de scrutateurs

A 20h10, le président J.-Marc Nagel ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes et particulièrement les invités. Il met en discussion l'ordre du jour qui est accepté tacitement.

MM. Samuel Moser et Bernard Türberg sont proposés et nommés scrutateurs.

Le président demande une modification de l'ordre du jour en ajoutant un point selon les statuts, soit élire les vérificateurs des comptes, qui passerait en point 7. La modification de l'ordre du jour est acceptée.

2. PV de l'assemblée générale du 18 février 2016

Le PV de la dernière assemblée n'appelle pas de commentaire et est déclaré accepté tacitement, avec les remerciements d'usage à son auteur.

3. Rapports des présidents

Le président fait tout d'abord de ses remerciements aux collaborateurs de la gérance AJAPI pour leur excellent travail au bureau et à l'organisation d'AJAPI. Il relève le nombre de contrôles et de nouveaux mandats en croissance dans différents domaines. Il relate la situation pour les éventuels contrôles BIO en discussion pour mandat à AJAPI.

La collaboration selon convention est également en vigueur pour des contrôles sur Neuchâtel et vice versa.

Il aborde les projets et besoins en informatique et en tablettes ainsi que le nouveau programme AcordaControll qui sera mis en œuvre dès 2018. Suite aux discussions et décisions du GVT concernant le SCAV, il semble que le calme est revenu et que cela se passe mieux avec les agriculteurs.

Il remercie encore tous les collaborateurs, le comité, la CC ainsi que la gérance, Nicole Eggenschwiler et Dominique Erard, pour leur travail et compétence.

Il souhaite une bonne campagne agricole 2017 à tous les membres et de bons défis à l'agriculture jurassienne.



4. Adopter les modifications de statuts

Suite à l'audit de notre accréditation individuelle, la «commission de contrôle» ne peut plus être reconnue et n'est pas acceptée avec la mission qui lui était dévolue. Le service de l'accréditation nous demande donc de la dissoudre ou de modifier ses tâches et ses compétences.

Pour des raisons de soutien technique à la gérance et de communications auprès des agriculteurs, il est proposé de créer une commission technique à voix consultative.

Cette solution a été retenue par le comité et soumise au SAS qui n'a pas apporté de commentaire particulier.

Pour cette raison nous devons modifier les statuts comme suit :

Modifier dans le texte le terme « Commission de contrôle » en « Commission technique ».

Art.19.

¹ La commission technique comprend 5 à 7 membres. Au moins deux tiers d'entre eux sont des praticiens de diverses branches de production et représentants des régions au sens de l'article 16. Deux employés de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), dont au moins un qui est actif à la station phytosanitaire cantonale (SPC), siègent d'office au sein de la commission comme membres permanents. Le comité peut proposer que des représentants d'autres milieux soient membres de la commission.

² Le président est choisi parmi les praticiens. Hormis cette règle la commission se constitue elle-même. Le gérant et la secrétaire participent aux séances de cette commission. Les membres de la commission ont voix consultatives.

Art. 21

La commission technique a pour but d'apporter un soutien technique à la gérance. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel et se conforme aux dispositions contenues dans son cahier des charges défini par le comité.

Au vote, l'assemblée accepte à l'unanimité toutes les modifications des statuts telles que proposées.

5. Election des membres de la commission technique

Les membres de la commission de contrôle sont d'accord de se représenter dans cette nouvelle commission. Ils sont élus en bloc par l'assemblée sans avis contraire.

- Guy Borne Président – Clos du Doubs
- Simon Chèvre – représentant Vallée de Delémont
- Christophe Baume – vice-président, représentant F.-Montagnes
- Etienne Oeuvray – représentant Ajoie
- Bertrand Wüthrich – représentant FRI
- Bernard Beuret – représentant station phytosanitaire - FRI

Ils acceptent leurs nominations à la nouvelle commission technique et ils sont applaudis.



6. Comptes et rapports de vérifications.

Les comptes ont été remis aux membres et sont présentés et commentés par Nicole Eggenschwiler qui remercie aussi sa collègue, Eloïse Oeuvery, pour la tenue de ces derniers. Un approvisionnement des fonds à hauteur de Fr. 30'000.- pour l'équipement informatique, programme de coordination des contrôles est proposé à l'assemblée. Après acceptation de cette provision par l'assemblée, les comptes bouclent avec un résultat positif de Fr.730.95. La charge 2017 pour le programme Accordia controll se monte à Fr.55'000.-. La réserve portée au fonds permettra donc cet investissement.

Elle donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes reconnaissant l'exactitude des comptes et propose à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge aux organes compétents. Au vote, les comptes 2016 et le bilan sont approuvés à une majorité évidente, sans avis contraire. Le président remercie le personnel du secrétariat et les vérificateurs pour leur travail.

7. Nomination des vérificateurs

Selon les dispositions des statuts, les vérificateurs des comptes sont renommés chaque année. Nous avons reçu les démissions de Mme Chapatte M.-Christine F.-Montagnes et M. Gerber Walter, Clos du Doux. Ils seront remplacés par Laetitia Villat, Montfaucon et par Alain Perret Epiquerez. L'assemblée accepte à l'unanimité ces propositions.

Les vérificateurs sont alors: Eric Petermann, Samuel Meusy, titulaires. Laetitia Villat et Alain Perret, suppléants.

8. Budget

Le budget 2017 est présenté aux membres présents. Le budget présente un léger déficit de Fr.490.00. Les tarifs et cotisations restent inchangés.

Au vote, le budget 2017 est approuvé à l'unanimité. Le président remercie la gérance pour son travail.

9. Divers

Le Président, Jean-Marc Nagel ouvre la discussion.

Un agriculteur relève qu'en principe les problèmes au SCAV se résolvent et les contrôles se passent plutôt mieux avec M. Cachim et Bassin. Les agriculteurs trouvent un esprit plus ouvert et constructif au SCAV.

A contrario, un autre agriculteur se dit fâché par un cas vécu sur son exploitation, une grosse erreur imputée au personnel du SCAV pour des animaux qui auraient été mis sous séquestre par erreur. L'agriculteur se dit fâché qu'il ne soit pas retenu de sanction pour le personnel de l'Etat au vu des sanctions qui sont infligées aux agriculteurs lorsqu'ils font des erreurs.

Philippe Jeannerat apporte les salutations de la CJA. Il relève la parfaite collaboration avec AJAPI. Il remercie le travail des contrôleurs et constate le sérieux de l'organisation AJAPI au niveau de son développement, de ses organes et de ses structures. Il insiste que ces contrôles doivent être maintenus par des praticiens. Il relève aussi que par ces contrôles l'immense majorité des exploitations respectent les règles en vue des contributions financières fédérales.

Il souhaite une belle année agricole à toutes et tous.

J.-Marc Fallet, président de la FOCAA nous salue également et est venu participer aux assises jurassiennes. Il relève l'immense travail de la FOCAA pour que les organisations cantonales existent



et soient accréditées. Il explique la sévérité des audits du SAS, mais reconnaît le travail sérieux pour une accréditation reconnue.

Il remercie le Jura pour l'excellente collaboration au niveau du bureau et du comité au sein de la FOCAA. Il souhaite une belle année fructueuse à tous.

Bernard Beuret de la Station phytosanitaire, apporte également les salutations de la FRI et de la part de son directeur Olivier Girardin. Il remercie AJAPI pour la confiance et la collaboration avec la station et la Fondation rurale interjurassienne.

Suite à cette assemblée, une présentation de la référence géographique des données des parcelles sur le géoportail.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun et chacune pour leur participation. Il clôt l'assemblée et souhaite une bonne rentrée à chacun et chacune.

Le président :

La gérante administrative:

J.-Marc Nagel

Nicole Eggenschwiler